

Les grandes enseignes de la distribution, sous l'égide de Perifem, se mobilisent pour réduire et décaler leurs consommations d'énergie dans les magasins en cas de crise énergétique

Paris, le 30 juin 2022 – **Devant le risque de difficulté d'approvisionnement énergétique qui se profile cet hiver, Perifem, la fédération qui regroupe l'ensemble des acteurs de la distribution ainsi que leurs fournisseurs autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique prend les devants et rassemble l'ensemble des acteurs de la filière pour l'établissement d'un plan d'action commun. L'objectif est d'aboutir à la rentrée à un protocole énergétique de crise utilisé par toutes les enseignes permettant la consommation la plus faible possible en cas de besoin.**

Alors que la situation énergétique devient préoccupante, consciente que les efforts de chacun sont indispensables pour éviter que les Français subissent des coupures électriques cet hiver, **Perifem anticipe les demandes et travaille sur un protocole énergétique de crise décidé par les enseignes pour modifier leur consommation d'énergie.**

Le commerce et la distribution avec 28 000 points de vente alimentaires et non alimentaires et 800 centres commerciaux représente **environ 15% de la consommation énergétique du secteur tertiaire**, chaque initiative mise en place représente donc un levier pour limiter d'éventuels pics de consommation et limiter ainsi le risque de coupure généralisée tout en évitant des pics tarifaires trop élevés.

Si près de la moitié de la consommation énergétique provient de la réfrigération commerciale, et est donc non reportable, des baisses de consommation peuvent être réalisées au niveau de l'éclairage ou du chauffage des magasins par exemple.

L'objectif est de limiter notamment la consommation le matin de 8h à 12h, et en fin de journée de 18h à 20h.

Des tests dans certaines enseignes vont être organisés pendant l'été pour vérifier la fiabilité des mesures envisagées, reportées auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie et RTE.

Il est essentiel que tous les secteurs de l'économie se mobilisent, si les mesures d'efficacité énergétique ne suffisent pas, le dispositif « ECO WATT » sera mis en œuvre à partir du mois d'octobre (comme cela s'est passé cette année au mois d'avril) avec un scénario intégrant différentes mesures graduées en fonction des besoins pouvant aller jusqu'à la coupure géographique du courant.



Perifem.

*« L'objectif de Perifem est de **réaliser un protocole énergétique de crise comparable à celui mis en place pendant la crise sanitaire**, durant laquelle l'ensemble des enseignes, en coordination avec le gouvernement et les autorités sanitaires et sous l'égide de Perifem, a adopté les mêmes mesures pour préserver les consommateurs et les employés. Nous avons cette même approche pour garantir un comportement responsable et citoyen des enseignes en termes de baisse des consommations d'énergie », déclare **Thierry Cotillard, Président de***

Contact presse : Émilie Delozanne - Plegma – emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

À propos de Perifem :

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable.

Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique.

Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable.

www.perifem.com